

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois le treize décembre à 18h00 le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville de FOLELLI, sous la présidence de M. Yannick CASTELLI, Maire. Le Secrétariat est assuré par Mme HOURTOLOU Marguerite.

Présents (12) : CASTELLI Yannick, CERVETTI Michel, FINIDORI Jean Pierre, GANDOIN Sylviane, HOURTOLOU Marguerite, LAURELLI Sébastien, LEPORATI Maryline, MITRIDATI Dominique, OTTOLENGHI Enzo, SAMARTINI Jean-Felix, SOULLARD Patricia SOULLARD Sylvie.

Absents (11) : ANGELINI Nathalie, CASANOVA Gérard, CERANI Rachel, FRANCESCHI Jean Marc, GERONIMI Vital, LIMONGI André, MATTEI Dominique, MARTZOLFF Myriam, PACO dos SANTOS Sandrine, RAFFALLI Muriel, SUZZONI Stéphanie.

Pouvoirs (3) : ANGELINI Nathalie donne pouvoir à CASTELLI Yannick  
CASANOVA Gérard donne pouvoir à GANDOIN Sylviane  
RAFFALLI Muriel donne pouvoir à HOURTOLOU Marguerite

Mbres du Conseil Municipal : 23	Mbres en exercice : 23	Mbres ayant pris part à la délibération : 15	Séance du 13 décembre 2023	Convocation le 07 décembre 2023
---------------------------------	------------------------	--	----------------------------	---------------------------------

Pour : 15 Contre : 00 Abstention : 00

### Objet – **Recensement 2024, recrutement des neufs agents recenseurs**

Le Maire rappelle à l'assemblée, la délibération du Conseil Municipal en date du 22 juin 2023 concernant le lancement de la procédure. Il précise notamment qu'au vu du nombre de secteurs définis, les agents recenseurs seront au nombre de neuf.

La délibération du 22 juin 2023 autorise le Maire à prendre les arrêtés de nomination pour désigner les agents recenseurs et le coordonnateur communal. Celle-ci permet également l'utilisation de la dotation spécifique de l'Etat et des crédits supplémentaires qui pourront être votés au budget 2024 dans le cadre de leur rémunération.

#### Où l'exposé du Maire, le Conseil Municipal :

- Entérine la nomination des neufs agents recenseurs pour effectuer le recensement de la population 2024.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé le registre les membres présents.

Penta di Casinca, le 13 décembre 2023

Le Maire  
Yannick CASTELLI

